



**POLYTECH<sup>®</sup>**  
GRENOBLE



# Guide des projets en entreprise

Année 2016-2017

Au cours de votre cursus d'élève ingénieur vous serez amené à travailler en groupe d'élèves au sein d'une entreprises sous forme de projet d'étude.

Pour mener à bien votre projet, il faut tout d'abord qu'une convention de projet soit établie. **Aucun projet en entreprise ne pourra démarrer tant que la convention ne sera pas signée de toutes les parties (étudiants, entreprise et école).**

**Une convention par groupe est nécessaire.**

## **A Pour les spécialités IESE – RICM – GGC – TIS et Matériaux :**

### **Étapes à respecter :**

- 1) Pour pouvoir établir votre convention : votre responsable des projets (coordonnées en page 3) transmettra à votre gestionnaire pédagogique les informations sur les différents projets (groupes, nom de l'organisme d'accueil, dates de début et de fin de projet).
- 3) Votre gestionnaire saisira puis éditera votre convention
- 4) Votre gestionnaire vous avertira de l'édition de votre convention.
- 5) Circuit de la convention :
  - Vous devrez venir chercher et signer votre convention
  - Vous ferez ensuite signer votre convention à votre organisme d'accueil
  - Vous redéposerez les exemplaires signés auprès de votre gestionnaire pour signature par le responsable administratif et le responsable des projets de votre spécialité.
  - Votre gestionnaire enverra un exemplaire de la convention à votre organisme d'accueil et vous remettra un exemplaire.

## **B Pour la spécialité PRI :**

### **Étapes à respecter :**

- 1) Complétez le document « fiche de renseignements pour l'établissement de la convention de projet ».
- 2) Transmettez par courriel cette fiche complétée à votre responsable des projets.
- 3) Transmission de la fiche de renseignement par le responsable des projets à la gestionnaire pédagogique pour validation.
- 4) Votre gestionnaire saisira puis éditera votre convention
- 5) Votre gestionnaire vous avertira de l'édition de votre convention.
- 6) Circuit de la convention :
  - Vous devrez venir chercher et signer votre convention
  - Vous ferez ensuite signer votre convention à votre organisme d'accueil
  - Vous redéposerez les exemplaires signés auprès de votre gestionnaire pour signature par le responsable administratif et le responsable des projets de votre spécialité.
  - Votre gestionnaire enverra un exemplaire de la convention à votre organisme d'accueil et vous remettra un exemplaire.

## C Contacts

Spécialité	Contacts administratifs et pédagogiques
<b>ANNEES 3</b>	
GGC	
PRI	
Matériaux	
IESE	
RICM	
TIS	
<b>ANNEES 4</b>	
Gestion administrative : Aurélie THOMAS - polytech-stagesA4@univ-grenoble-alpes.fr	
GGC	
PRI	<b>Responsable projets :</b> Etude et situation de travail : S.CAROLY – Sandrine.caroly@univ-grenoble-alpes.fr Projet acoustique : C. POLICAND -
Matériaux	<b>Responsable projets :</b> C. DARIE – celine.darie@neel.cnrs.fr
IESE	<b>Responsable projets :</b> D. EON – david.eon@neel.cnrs.fr
RICM	<b>Responsable projets :</b> D. DONSEZ – didier.donsez@imag.fr O. RICHARD – olivier.richard@imag.fr
TIS	
<b>ANNEES 5</b>	
Gestion administrative : Nathalie GAILLARD - polytech-stagesA5@univ-grenoble-alpes.fr	
GGC	<b>Responsable projets :</b> D. DIAS – daniel.dias@univ-grenoble-alpes.fr
PRI	<b>Responsable projets :</b> HSE : O. ADROT – olivier.adrot@g-scop.inpg.fr Risques et innovation : S.CAROLY – Sandrine.caroly@univ-grenoble-alpes.fr
Matériaux	<b>Responsable projets :</b> C. DARIE – celine.darie@neel.cnrs.fr
IESE	<b>Responsable projets :</b> D. EON – david.eon@neel.cnrs.fr
RICM	<b>Responsable projets :</b> D. DONSEZ – didier.donsez@imag.fr
TIS	<b>Responsable projets :</b> P.CALABRESE – pascale.calabrese@imag.fr